



mai 2007

Synthèses

Dynamisme des exportations de cognac et de vodka

Le dynamisme des exportations de cognac et l'envolée des exportations de vodka permettent une amélioration de l'excédent commercial de l'ensemble des boissons alcooliques distillées au cours des deux dernières années. L'Amérique du Nord est de loin le premier client de la France alors que la part de l'Asie s'est fortement réduite depuis sa crise financière en 1997. Dans le même temps, les importations, constituées pour près des trois quarts par des achats de whiskies en provenance de l'Union européenne, sont en forte augmentation.

Forte contribution des boissons alcooliques distillées à l'excédent commercial des boissons

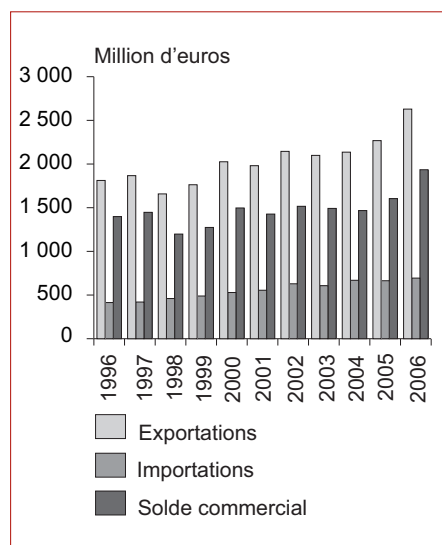
Avec un montant de 2 629 millions d'euros en 2006, les boissons alcooliques distillées représentent 24 % des exportations de boissons en valeur et 8 % par rapport à l'ensemble des exportations des industries alimentaires. Elles arrivent en deuxième position derrière les vins et champagne qui constituent 67 % des exportations de boissons. Les importations, avec un montant de 692 millions d'euros, représentent 31 % des importations de boissons en 2006 contre 28 % en 1996 et 3 % des importations des industries alimentaires.

Depuis onze ans, les exportations ont augmenté de 45 % en valeur (+ 29 % en volume mesuré en quantités d'alcool pur), grâce à la bonne tenue du cognac et au fort développement de la vodka depuis 2004. Dans le même temps, les importations se sont accrues de 67 % en valeur (+ 77 % en quantités d'alcool pur).

La France est fortement excédentaire pour les boissons alcooliques distillées.

L'excédent se chiffre à 1 932 millions d'euros en 2006 (1 398 millions d'euros en 1996). Il a fortement progressé depuis deux ans (+ 10 % en 2005 et + 20 % en 2006), aidé par de fortes augmentations de prix. Il représente

Nette amélioration de l'excédent commercial en 2006



Source : Douanes - Commerce extérieur de boissons alcooliques distillées

près du quart de l'excédent de l'ensemble des boissons.

Des importations dominées par les achats de whiskies

Les importations atteignent un montant de 694 millions d'euros en 2006. Elles sont constituées pour les trois quarts de whiskies, 11 % de liqueurs et boissons spiritueuses, le reste étant constitué par la vodka (5 %), le gin et les autres eaux-de-vie. Elles proviennent à 90 % de l'Union européenne. Les importations de whiskies, en progression de 1996 à 2002 se sont stabilisées sur la période 2003-2005 mais repartent à la hausse en 2006 (+ 13 %). Les whiskies sont importés pour près de 70 % du Royaume-Uni (whiskies écossais) et d'Amérique du Nord (États-Unis et Canada) pour le Bourbon. Les autres whiskies sont importés en majorité d'Irlande.

Des exportations en voie de diversification

Les exportations en valeur sont constituées à 64 % par les eaux-de-vie naturelles, dont 58 % par le cognac et

l'armagnac. Les liqueurs et boissons spiritueuses (18 % en 2006 contre 16 % en 1996) viennent en seconde position. La vodka, dont les exportations ont doublé entre 2005 et 2006, représente désormais 14 % des ventes contre 0,8 % en 1996. Viennent ensuite les autres eaux-de-vie de raisin (5,3 % contre 8 % en 1996), les whiskies (2,5 % en 2006 contre 1,7 % en 1996).

L'Amérique du Nord est de loin notre premier client

Contrairement à l'ensemble des exportations des IAA qui s'échangent à près de 80 % avec l'UE, les exportations de boissons alcooliques distillées se répartissent à 26 % avec l'UE et 74 % avec les pays tiers, dont 40 % avec l'Amérique du Nord (USA, Canada), 20 % avec l'Asie. Les importations proviennent pour 89 % de l'Union européenne, le reste provenant principalement d'Amérique du Nord.

En net recul depuis le deuxième semestre 1997 au moment de la crise financière asiatique, les exportations ont repris en 1999 et 2000 pour le changement de millénaire et ont fortement diminué ensuite jusqu'en 2004. Elles marquent une nette reprise en 2005 et 2006, notamment vers l'Asie. En forte augmentation vers Singapour et Hongkong, plaques tournantes pour le commerce avec la Chine, elles se développent également directement vers la République démocratique de Chine. Cependant, les ventes n'ont pas repris vers le Japon et Taïwan et la part

de l'Asie s'est réduite de moitié depuis 1996. Dans le même temps, l'Amérique du Nord est devenue notre premier client, en triplant ses achats en valeur sur cette période. Représentant 1 % en 1996, les ventes ont nettement progressé vers la Russie pour atteindre 4 % en 2006.

Le cognac en forte progression en 2006

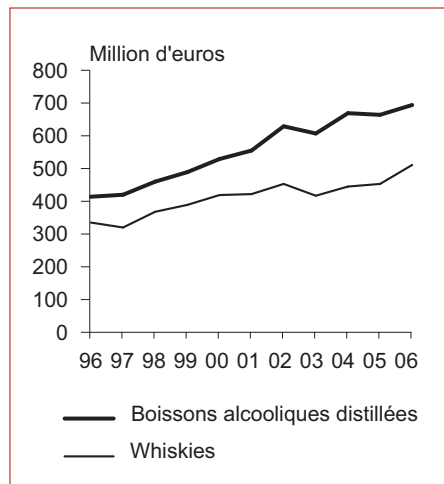
La production française de cognac est exportée à plus de 95 %. En forte hausse depuis deux ans, les exportations atteignent 1 507 millions d'euros en 2006 contre 1 255 millions d'euros en 1996 (+ 20 %). La progression est légèrement plus forte en volume (414 000 hectolitres d'alcool pur contre 332 000 en 1996).

Les pays tiers représentent 79 % de nos achats avec un montant de 1 190 millions d'euros en 2006. Entre 1996 et 2006, ces exportations ont plus que doublé vers l'Amérique du Nord. Elles représentent 40 % du total en 2006 contre 18 % en 1996. Les États-Unis sont devenus de loin notre premier client. Avec des achats en nette progression depuis 1996, leur montant atteint 547 millions d'euros en 2006 avec notamment une forte progression en 2006 (+ 16 %) due en partie à des produits haut de gamme.

En revanche, les exportations vers l'Asie, qui représentaient plus de la moitié de la valeur en 1996, ont fortement régressé depuis la crise financière qui l'a affectée en 1997. En 2006, avec un montant de 444 millions d'euros (643 millions d'euros en 1996), cette zone ne représente plus que 29 % de nos achats. Le montant des achats du Japon, toujours en diminution, a été divisé par quatre sur la période. Ceux de Hongkong ont été divisés par trois, malgré une reprise sur les deux dernières années. Singapour a également fortement diminué ses importations entre 1997 et 2003 (à l'exception de l'année 2000), mais marque une forte reprise depuis 2004 et devient notre deuxième client devant le Royaume-Uni.

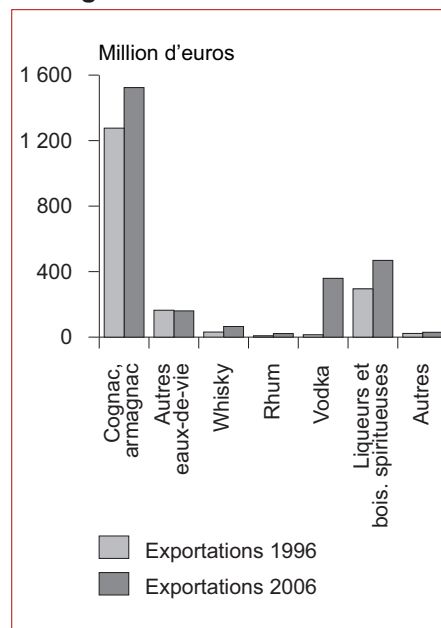
Les ventes vers l'Union européenne se chiffrent à 317 millions d'euros en 2006 contre 273 millions en 1996 et représentent 21 % du total des exportations. Malgré un tassement au cours des dernières années, le Royaume-Uni (un tiers des achats européens) reste notre premier client européen. L'Allemagne, deuxième client européen, connaît une forte progression de ses achats depuis trois ans. De même, les exportations à destination des Pays-Bas explosent en 2006 (+ 40 %). Depuis 2000, les exportations sont en net développement vers la Russie et la Chine et leur montant atteint 63 millions d'euros pour chacun de ces deux pays.

Reprise des importations de whiskies en 2006



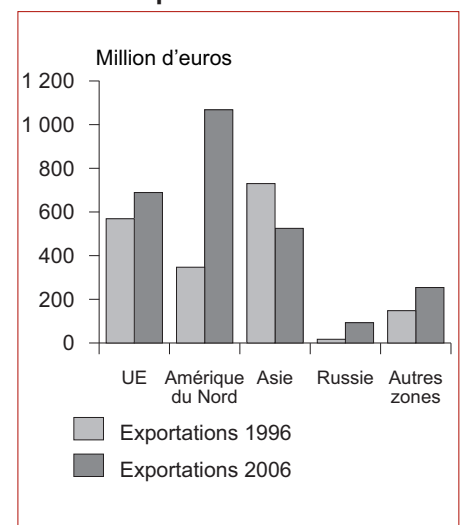
Source : Douanes

Dynamisme des exportations de cognac et de vodka



Source : Douanes

Nette prédominance de l'Amérique du Nord en 2006



Source : Douanes - Exportations de boissons alcooliques distillées

Explosion des exportations de vodka depuis trois ans

Les exportations de vodka se chiffrent à 359 millions d'euros en 2006 contre 14 millions d'euros seulement en 1996 et leur montant a plus que doublé entre 2005 et 2006. Dans le même

temps, les volumes exportés sont passés de 57 000 hectolitres d'alcool pur en 1996 à 253 000 en 2006 (+ 344 %). Ces ventes sont tournées à plus de 80 % vers les États-Unis dont les achats, composés de produits haut de gamme, ont triplé en valeur au cours

des trois dernières années. Les exportations vers l'Union européenne (39 millions d'euros) ne représentent que 11 % du total et concernent principalement l'Allemagne (12 millions d'euros), l'Espagne (8 millions d'euros), le Royaume-Uni (7 millions d'euros).

Sources

Les statistiques du commerce extérieur sont établies par la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects. Dans la nomenclature CPF (Classification des Produits Française) des IAA (CPF 15, 16), les boissons alcooliques distillées sont classées dans la CPF 1591 à l'intérieur des boissons (CPF 159).

Pour en savoir plus

Toutes les informations conjoncturelles et structurelles sur les IAA sont disponibles à parution sur le site internet de la statistique agricole : <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/> dans les rubriques « IAA » pour les publications et « Données en ligne » pour les séries chiffrées.

Mais aussi :

Les publications AGRESTE :

- Synthèses IAA le premier mois de chaque trimestre.
- Panorama (Note de conjoncture générale) chaque mois.
- Infos rapides « commerce extérieur agroalimentaire » chaque mois.



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche
Secrétariat Général
SERVICE CENTRAL DES ENQUÊTES ET ÉTUDES STATISTIQUES
251, rue de Vaugirard - 75732 PARIS Cedex 15
Tél. : 01 49 55 85 85 - Site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Virginie Madelin
Rédacteur : Jacqueline Paris
Composition : SCEES Beauvais
Dépôt légal : À parution
ISSN : 1274-1086
© Agreste 2007

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole
<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>